



www.drome.cci.fr

Retrouvez nous sur !

Vous trouverez sur notre page des exemples de projets pertinents, des témoignages de commerçants, des trucs et astuces, etc.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès de vos adhérents ! [\[Rejoignez-nous !\]](#)

→ Idées +

Vos activités sont-elles géolocalisées ?

En 2014, 54% des 29.4 millions de Français mobinautes utilisent la géolocalisation sur smartphone (Source www.mmaf.fr). Vos clients potentiels recherchent quotidiennement vos activités, vos horaires d'ouverture sur leur smartphone. Si votre commerce ou votre restaurant n'apparaît pas, vous risquez perdre ces clients potentiels.

Comment faire ? Connectez-vous sur [Google my business](#) et construisez votre vitrine sur le Net, avec descriptif de votre activité, photos, horaires, contact.
C'est simple et gratuit !

Commerce et tourisme : des exemples de synergie

Le 9 février dernier, le Service Commerce - Tourisme de la CCI Drôme a réuni les chargés de mission des collectivités locales de la Drôme.

Ce rendez-vous de benchmarking était consacré à des projets de partenariat entre acteurs économiques du tourisme et du commerce. En effet, les commerces de proximité contribuent à l'attractivité touristique des territoires. La clientèle touristique peut, si elle est captée et bien accueillie, conforter l'activité des commerces de proximité. Des synergies à organiser ! [\[Pour en savoir plus\]](#)

→ A noter !

Participez aux trophées du Commerce et du Tourisme 2016

La CCI de la Drôme organise les Trophées 2016 afin de mettre en avant commerces, restaurants et unions commerciales.

La candidature est gratuite et se fera en ligne à partir du 16 mai 2016.

La mallette du dirigeant 2016 : des formations adaptées aux TPE, prises en charge par l'Agefice, sans avance de frais.

La mallette du dirigeant de la CCI s'adresse à tous les dirigeants d'entreprises non-salariés, ressortissants de l'AGEFICE, ainsi qu'aux conjoints collaborateurs.

Elle permet de participer à des cycles de formation : Comptabilité, analyse financière et tableaux de bord – Communication et marketing – Nouvelles technologies et compétences numériques – Ressources humaines et management.

[\[Pour connaître les modalités pratiques\]](#) ou contactez-nous au 04 75 75 70 34.

Vigidel : un outil efficace de prévention sécurité

Avec cet outil, la Gendarmerie de la Drôme a pour objectifs :

- d'informer les entreprises de la Drôme de tout phénomène délictuel commis dans leur secteur géographique,
- de les sensibiliser aux mesures à prendre afin de limiter les actes délictuels.

Aujourd'hui, 6 300 structures (commerces, cafés, restaurants, gîtes, mairies, etc.) ont souhaité bénéficier de ce service.

Les référents sûreté de la Gendarmerie envoient chaque année 25 messages sur des sujets tels que : escroqueries sur Internet, émission de faux billets, mises en garde contre les cambriolages, etc.

[\[Pour en savoir plus\]](#)

→ Réglementation

Formation obligatoire hygiène alimentaire en restauration

Le décret 2011-731 du 24 juin 2011 impose aux entreprises de restauration commerciale (restauration traditionnelle, cafétéria et restauration rapide) de compter parmi leurs effectifs au moins une personne pouvant justifier d'une formation en matière d'hygiène alimentaire.

Cette formation dure 2 jours (14 heures). Son coût peut faire l'objet de financements.

Le service TPE commerce-tourisme organise plusieurs sessions de formation chaque année, à Valence, Romans ou Montélimar.

Contact : Antoine Bergeron 04 75 75 70 79 – a.bergeron@drome.cci.fr

→ Conjoncture commerce

Le point sur le commerce et les comportements d'achat en ligne en 2015

51% des propriétaires de boutiques physiques et de sites marchands ont bénéficié d'un impact positif du virtuel sur la boutique physique. 58% d'entre eux ont enregistré un chiffre d'affaires en progression sur les ventes physiques. 52% ont constaté une hausse de fréquentation de leur magasin. [\[Lire la suite des chiffres clés 2015 de la FEVAD\]](#)

L'activité du commerce de détail progresse sur les trois derniers mois (+0.5%)

malgré un tassement en février

Sur les mois de décembre, janvier et février, l'activité du commerce de détail progresse. Les ventes de produits alimentaires augmentent (+0.6%). Les ventes de produits non alimentaires rebondissent (+1%). Les ventes du petit commerce reprennent (+1%). Les ventes de la grande distribution... [\[Lire la suite\]](#)

Pour consulter les précédentes newsletters spéciales unions commerciales de la CCI de la Drôme
[\[Cliquer ici\]](#)

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme
Service TPE commerce tourisme

Tel 04 75 75 70 34 – commerce-tourisme@drome.cci.fr -



Si vous souhaitez vous désabonner de cette newsletter : c.lamerand@drome.cci.fr